

Appel d'Offres : Prestation de Service pour l'Utilisation du Mur Mobile d'Escalade

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Comité Territorial 31-32 recherche un prestataire pour organiser des sorties avec son mur mobile d'escalade. Le prestataire sélectionné devra rémunérer le Comité Territorial pour chaque sortie effectuée avec le mur mobile.

2. Description des Prestations

Le prestataire devra assurer les services suivants :

- **Transport et installation** : Assurer le transport du mur mobile d'escalade sur les lieux de sortie et son installation en toute sécurité.
- **Encadrement** : Fournir des moniteurs qualifiés pour encadrer les sessions d'escalade.
- **Assurance** : Fournir les attestations d'assurance nécessaires couvrant les risques liés à l'activité.

3. Conditions de Réalisation

- **Durée du contrat** : Le contrat sera d'une durée d'un an, renouvelable sous conditions.
- **Nombre de sorties** : Les sorties seront définies en concertation avec le prestataire, en fonction des besoins du Comité Territorial 31-32. Un minimum de 10 sorties par an fourni par le CT avec une priorité accordée aux clubs affiliés. Les clubs bénéficieront d'un traitement prioritaire dans la réservation des sorties. Les réservations des clubs doivent être prises au moins 3 mois avant la date de l'événement.
- **Public cible** : Les sorties devront être accessibles à un large public, incluant les écoles, les associations, et le grand public.

4. Rémunération

Le prestataire est rémunéré par les sorties organisées, il devra verser un pourcentage au Comité Territorial 31-32 pour chaque sortie réalisée avec le mur mobile d'escalade. Le montant de cette rémunération sera déterminé sur la base des offres reçues.

5. Critères de Sélection

Les offres seront évaluées sur la base des critères suivants :

- **Montant de la rémunération proposée par sortie** : Montant que le prestataire a fixé pour chaque sortie. Une offre à tarif réduit pour les clubs FFME sera apprécié.
- **Expérience et références** : Expérience du prestataire dans l'encadrement de structures mobiles d'escalade.
- **Qualité du service** : Capacité à assurer un encadrement de qualité et en toute sécurité.
- **Disponibilité** : Capacité à répondre aux besoins en termes de calendrier et de disponibilité.

6. Dossier de Candidature

Le dossier de candidature devra comprendre :

- Une lettre de candidature.
- Une présentation de l'entreprise et de ses références.
- Un descriptif des services proposés.
- Une proposition de rémunération détaillée par sortie.
- Les attestations d'assurance.
- Les certificats de qualification des moniteurs.

7. Dépôt des Offres

Les offres devront être déposées avant le 1^{er} septembre à l'adresse suivante : a.tercq@ct31-32.ffme.fr et l.chabrol@occitanie.ffme.fr

8. Contact

Pour toute question relative à cet appel d'offres, merci de contacter par mail a.tercq@ct31-32.ffme.fr ou par téléphone au 06.59.74.18.55